



## Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100 UO 3210  
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2402 399

Le 2 mai 2024

**OBJET :** *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des données statistiques*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 19 février 2024 et visant à obtenir les données statistiques suivantes pour les 4 dernières années en Gaspésie :

- **Le nombre de plaintes pour viol ;**
- **Les pourcentages de ces plaintes qui ont mené à des accusations.**

Nous vous transmettons, ci-dessous en conformité avec la *Loi sur l'accès*, deux tableaux faisant état des renseignements demandés :

### 1) Le nombre de dossiers ouverts concernant des plaintes pour agression sexuelle, agression sexuelle armée et contact sexuel et ventilé par année depuis février 2020 à ce jour en Gaspésie

	2020*	2021	2022	2023	2024**
Agression sexuelle	71	104	105	95	10
Agression sexuelle armée	1	0	2	1	0
Contact sexuel	25	38	26	53	7

Source : Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique – Sûreté du Québec

Mise à jour : 2024-02-26

\*Les données de 2020 sont à partir du 1<sup>er</sup> février 2020.

\*\*Les données de 2024 s'échelonnent du 1<sup>er</sup> janvier au 26 février 2024.

### 2) Le pourcentage des dossiers ouverts pour agression sexuelle et contact sexuel ayant mené à des accusations et ventilé par année depuis février 2020 à ce jour en Gaspésie

	2020*	2021	2022	2023
Agression sexuelle	27%	33%	34%	26%
Agression sexuelle armée	0%	0%	0%	0%
Contact sexuel	52%	37%	42%	17%

Source : Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique – Sûreté du Québec

Mise à jour : 2024-02-26

\*Les données de 2020 sont à partir du 1<sup>er</sup> février 2020.

Cependant, nous ne pouvons pas vous fournir les renseignements demandés pour l'année 2024, en ce

qui a trait aux pourcentages des dossiers ouverts pour agression sexuelle, agression sexuelle armée et contact sexuel ayant mené à des accusations puisqu'aucune donnée préliminaire n'est disponible. Par conséquent, la Sûreté du Québec ne détient pas les renseignements demandés (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter le soussigné en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : [accesdocuments@surete.qc.ca](mailto:accesdocuments@surete.qc.ca)

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Zaki M. Grigahcine  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels